Signature de la Charte de la Plate-forme ecclésiale pour le Service civique

Maison des Évêques 15 juin 2011





Communiqué

P. 3

P.15

Service National pour l'Évangélisation des Jeunes et pour les Vocations

Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

P. 4	Déroulé de la matinée
p. 5	Présentation du Service civique
P. 6	Pourquoi l'Église catholique en France s'y intéresse ?
P. 7	Témoignages de volontaires et de tuteurs
P. 9	Quelques exemples de missions
P. 10	Quelques chiffres
P.12	Historique de la Plate-forme Ecclésiale pour le Service Civique
P. 13	Charte

Présentation des membres de la Plate-forme



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Communiqué

Le Service civique

Mis en place en 2010, le Service civique est la possibilité pour un jeune âgé d'au moins 16 ans de réaliser, en France ou à l'étranger une mission auprès d'une association, en étant accompagné dans la réalisation de sa tâche, mais également dans une formation civique et dans une réflexion sur son projet personnel. Le jeune perçoit une indemnité versée par l'État et par l'association.

La Plate-forme Ecclésiale pour le Service Civique

Composée pour l'instant de 14 membres, cette plate-forme d'organismes d'Église se dote ce mercredi d'une charte afin de rappeler son engagement en faveur du Service civique et de garantir aux volontaires la qualité des missions et de l'accompagnement qui lui seront proposés. C'est aussi un engagement à travailler ensemble afin de mutualiser ce qui peut l'être.

En sont membres : L'Arche, l'Association La Salle, le CCFD-Terre solidaire, le CNEAP, la DCC, l'Église à Paris, l'Enseignement Catholique, la FNOGEC, Fondacio, la FSCF, le MEJ, les SGDF, le Secours catholique et la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Ces organismes ont accueilli 454 engagés (16-25 ans) et volontaires (plus de 26 ans) de Service civique, dont 167 hommes (37%) et 286 femmes (63%) depuis 2010.

Ce nombre devrait quadrupler d'ici à 2014.

D'autres organismes s'apprêtent à rejoindre la Plate-forme.

L'Église catholique en France

Très attachée à l'éducation des jeunes et à la promotion de l'engagement, mais disposant également d'un vaste réseau associatif, la Conférence des Évêques de France souhaite promouvoir le Service civique tant auprès des jeunes que des organismes qui lui sont proches, ainsi qu'accompagner ces dernières dans la mise en place de missions de Service civique.

Pour cela, elle a mis en place une Mission Solidarité / Service civique auprès du Service National pour l'Évangélisation des Jeunes et pour les Vocations.

« Mon volontariat, avant d'être une expérience professionnelle restera avant tout une expérience humaine. »

Amandine G, 22 ans - volontaire au Secours catholique



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Déroulé de la matinée

9h30: Accueil

9h45: Prises de paroles

- Mgr Rivière, Président du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes
- Jean-Benoît Dujol, Directeur de l'Agence du Service civique
- Adrien Honda-Bornhauser, Chargé de mission Solidarité / Service civique auprès du SNEJV
- P. Jo Rival, Aumônier Général du Secours catholique
- Charles Le Gac, Directeur de la DCC
- Clémence Bourgeois, Chargée de mission volontariat aux SGDF

10h15 : Signature de la Charte

10h30 : Point presse avec les témoignages de deux volontaires (Sarah de l'Arche et Guillaume du Secours catholique) et d'un tuteur (Jonathan Bidoda des SGDF)

Seront également présents :

Conférence des Évêques de France

Mgr Antoine Hérouard, Secrétaire Général

P. Eric Poinsot, Directeur du SNEJV

P. Pierre-Yves Pecqueux, Directeur du SNMUE

Sr Nathalie Becquart, Directrice adjointe du SNEJV

L'Arche

Bruno Gsell, Directeur des Ressources

Humaines

Association La Salle

Daniel Dussaillant, Responsable du pôle

Animation Formation

Frédéric Raul, Responsable Réseau Jeunes

CCFD – Terre solidaire

Pascal Vincens, Directeur de l'éducation au

développement

DCC

Charles Le Gac, Directeur

Nicolas Balmand, Chargé de formation

Église à Paris

Henri Augier, Directeur des Ressources

Humaines

Inès Azaïs et Cécile Deprez, Chargées des relations avec les associations paroissiales

Enseignement Catholique

Catherine Dalichoux, Chargé de mission

Ressources Humaines

FNOGEC

Jean-Marie Lelièvre, Secrétaire Général

FSCF

Gérard Briaud, Vice-président, en charge du

Projet éducatif

Mlle Gladys Bezier, Directrice des services

Fondacio

Bruno Kauffmann, Responsable national

Fondacio France Jeunes

Benoît Akkaoui, Responsable national des

projets de solidarité et d'insertion

Benoît Vignon, Responsable national 14-18 ans

MEJ

Isabelle Colson, Directrice du Centre national

Julien Kraemer, responsable du

développement régional

Secours catholique

P. Jo Rival, Aumônier général

Thomas Chanteau, Responsable du Service

civique

SSVP

Benoit Durand, Directeur



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Le Service civique

Présentation du dispositif

Toute personne de 16 à 25 ans qui souhaite s'engager peut effectuer son Service Civique. Il n'y a pas de condition de diplôme.

Le Service Civique est ouvert aux jeunes de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne. Pour les jeunes originaires d'autres pays, il faut justifier d'un an de résidence régulière en France.

Une mission de Service Civique dure de 6 à 12 mois. Le Service Civique peut être réalisé auprès d'une association, d'une fondation, d'une organisation non gouvernementale à but non lucratif, ou auprès d'un organisme public : collectivités locales (régions, départements, communes), établissements publics ou administrations de l'État.

Une indemnité de 446,65 € nets/mois est directement versée au volontaire par l'État, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission.

De plus, la structure d'accueil verse au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 101,49 €, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports.

Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc.)

Par ailleurs, les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 101,68 € par mois.

Au total, selon les situations, les volontaires en Service Civique perçoivent entre 548,14 € et 649,82 €/mois.

Le bénéfice de l'aide au logement est conservé pendant le Service Civique.

De plus, les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale intégrale.

Enfin, un accompagnement pour faciliter le déroulement de la mission est proposé.

Il s'agit d'une phase de préparation et d'accompagnement dans la réalisation de la mission, d'une formation civique et citoyenne et d'un appui à la réflexion sur le projet d'avenir.

Source: Agence du Service civique



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Pourquoi l'Église catholique en France s'y intéresse?

L'Église catholique en France soutient le Service civique et souhaite le voir se développer dans ses réseaux. Consciente de sa présence significative auprès des jeunes et de sa force de prescription auprès d'eux à travers tout son réseau d'animateurs, accompagnateurs, aumôniers, éducateurs... et au vu des objectifs ambitieux de déploiement de ce nouveau dispositif, elle souhaite surtout prendre sa part à la réussite du Service civique et contribuer largement à la promotion auprès des jeunes de cette chance pour la vie que représente le volontariat.

En effet, l'Église est particulièrement soucieuse de la jeunesse. L'éducation, la fraternité, la croissance humaine et spirituelle des jeunes ont toujours fait partie de ses missions prioritaires. Parmi les valeurs qu'elle cherche à transmettre, l'engagement auprès de son prochain occupe une place de premier rang. Le volontariat permet de concilier cette attention à l'éducation avec la mise en œuvre d'une valeur fondamentale. Le jeune volontaire sort grandi de son Service civique : il est plus autonome, plus ouvert, a fait l'expérience du don gratuit, eu la satisfaction d'être utile, découvert d'autres milieux sociaux, vécu une immersion préprofessionnelle...

D'autres raisons ont aussi poussé l'Église à se mobiliser en faveur du Service civique. Ainsi de par son réseau étendu allant de la petite association de quartier à la grande ONG internationale, l'Église est particulièrement impliquée dans la solidarité à travers des activités très variées : accompagnement de personnes handicapées, soutien scolaire, sorties avec des jeunes, aide aux étrangers, aux sans domicile fixe pour n'en citer que quelques unes. Toutes ces activités peuvent faire l'objet d'une mission de Service civique. De plus, de par une longue tradition d'accompagnement et son attention au respect des personnes, l'Église peut garantir que le volontaire ne sera pas uniquement une paire de bras supplémentaire, et au contraire en tirera une expérience et des leçons qui lui serviront toute sa vie.

La possibilité d'accueillir des jeunes au sein de ses associations est aussi une bonne chose. Ils apportent un regard neuf, des nouvelles pratiques propres à redynamiser des structures qui s'appuient trop souvent sur des équipes âgées. Avec la multiplication des volontaires, nulle doute qu'à moyen terme, l'organisation des associations sera profondément bouleversée. Le Service civique est aussi un bon moyen de faire connaître l'Église auprès de nombreux publics, de donner une image plus vraie de ce qu'elle est.

Enfin, il est frappant de constater comme cette expérience du service a souvent permis à un jeune de trouver sa vocation professionnelle.

Cette convergence entre l'éducation des jeunes et leur aspiration à s'engager au service des autres ont amené la Conférence des Évêques de France à confier à un Chargé de mission rattaché au Service National pour l'Évangélisation des Jeunes et pour les Vocations le suivi du Service civique. Sa mission est double :

- renforcer les partenariats entre les associations de solidarité catholiques et les acteurs de la pastorale des jeunes ;
- promouvoir le Service civique dans les réseaux ecclésiaux, notamment auprès des jeunes.

Il s'appuie notamment sur la Plate-forme d'organismes d'Église, qui est amenée à s'élargir au fur et à mesure de la progression du Service civique dans les diocèses.



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Témoignages

Je suis arrivée au Secours Catholique après 3 années à l'université, j'étais alors désireuse de découvrir autre chose. Je ne connaissais rien au Secours [Catholique], si ce n'est sa vocation sociale, j'avais donc tout à apprendre. Ma principale mission était le développement d'un réseau de Jeunes Solidaires. Cette mission, je devais la construire et l'orienter selon ma propre personnalité. D'une nature assez timide, ce volontariat s'annonçait comme un réel défi pour moi. Au fil des mois, tout en me rendant utile pour les autres, j'ai aussi beaucoup appris sur moi-même et évolué. J'ai gagné en assurance et en confiance, je peux à présent m'exprimer clairement en public tout en défendant des valeurs et des idées. Mon volontariat, avant d'être une expérience professionnelle, restera avant tout une expérience humaine.

Amandine G, 22 ans - volontaire au Secours catholique

Pour moi être volontaire, c'est surtout l'engagement
Le partage d'une richesse qui n's'compte pas en argent
Chacun a ses motivations, ses raisons qui le poussent
Son parcours, ses convictions, mais au fond on est tous
Unis par une volonté d'agir pour son prochain
Qu'ce soit spirituel ou citoyen, on se rejoint tous dans l'humain.
Ça part d'un don de soi, une ouverture, une main tendue
Pour créer une rencontre, un moment parfois inattendu
Et on en fait notre mission, chacun l'décline comme il l'entend
Espérant en quelques mois insuffler un élan qui dure longtemps.

Extrait d'un « Slam témoignage » d'Adrien. P, 24 ans (Secours catholique)

Après un bac électrotechnique, j'ai travaillé dans le BTP et j'ai été vendeur de jeux vidéo. Je suis venu à L'Arche car mon travail ne me comblait pas et que j'avais besoin de prendre du temps pour discerner ce que je voulais faire de ma vie. En tant que volontaire en foyer j'assure une présence auprès des personnes handicapées pour partager leur vie, leurs moments de joie, leurs difficultés, et parler avec elles quand elles en ont besoin. Je les accompagne dans les tâches quotidiennes du foyer ainsi que dans leurs activités. J'ai découvert que vivre ensemble est enrichissant. Parfois ce sont les personnes handicapées qui me soutiennent. Quand je fais des erreurs, elles sont les premières à me rassurer et à m'accepter tel que je suis. C'est une grande leçon d'humanité. J'apprends à travailler en équipe, à respecter les différents caractères de chacun et à composer avec. J'apprends aussi à gérer des situations humaines parfois complexes. C'est une expérience qui me servira toute ma vie.

Témoignage de David – volontaire à L'Arche Le Levain

Je suis venue à L'Arche parce que je veux devenir art-thérapeute et que je voulais expérimenter l'aspect créatif avec les personnes handicapées. Je les accompagne dans leurs activités, mais aussi au foyer dans les gestes quotidiens (toilettes, repas, etc.). Ce qui est intéressant à L'Arche c'est la dimension du « vivre ensemble ». Cette expérience a confirmé mon désir de travailler dans le social et m'a permis de mieux me connaître. Les personnes avec un handicap m'apportent beaucoup : dans la relation humaine, elles m'apprennent à ne pas me compliquer la vie et à être heureuse dans la simplicité. Quand elles me sourient je comprends pourquoi je suis là.

Témoignage de Sarah, allemande – volontaire à L'Arche d'Aigrefoin



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Après l'obtention de mon DUT de mesures physiques, je voulais réfléchir sérieusement à mon avenir. J'ai donc décidé de faire une pause et de m'investir dans autre chose que des études.

Connaissant la possibilité de le faire un service civique au sein des Scouts et Guides de France, je me suis renseigné sur les missions. Le scoutisme en quartier m'a tout de suite intéressé.

Ma mission part d'un principe : les familles des quartiers populaires ne vont pas spontanément vers le scoutisme. Avec d'autres volontaires, je tente de proposer le scoutisme aux jeunes de ces quartiers à travers des animations spécifiques mises en place sur les quartiers.

Ce volontariat m'apporte une expérience forte de travail en contact avec des jeunes et de travail au sein d'une équipe soudée.

Arthur Di Fabio, volontaire scoutisme en quartiers sur l'Ile de France (SGDF), 20 ans.

Un service civique c'est l'occasion de prendre du temps et de rencontrer des gens. Après une licence de droit et de sciences politiques et une année Erasmus, j'ai décidé de m'investir dans l'association des Scouts et Guides de France tout en poursuivant un master 1 de droit. J'ai déjà été bénévole pendant 5 ans et je le suis toujours, mais le service civique m'a apporté une nouvelle expérience. Je suis en train de rédiger un livre pour le service formation de la structure sur les techniques scoutes de construction et de fabrication. Prendre contact avec un éditeur, trouver un dessinateur, regrouper les techniques et les promouvoir en assurant des formations, ce sont les missions que j'ai pu réaliser durant mes 9 mois de volontariat et autant d'expériences et de souvenirs avant mon master 2.

Antoine MENARD, volontaire environnement auprès du service formation (SGDF), 23 ans.

L'Arche Le Levain à Compiègne accueille des personnes avec un handicap mental à travers 5 lieux d'hébergement et 3 lieux de travail. Je suis chargée d'assurer un accompagnement fonctionnel et personnel des volontaires. Pour eux la vie communautaire et le handicap sont souvent nouveaux, je suis donc là pour les écouter et les aider à se positionner dans une juste relation avec la personne handicapée. Ils reçoivent des formations tout au long de l'année sur les soins, l'approche du corps, les types de handicap, les valeurs républicaines, etc. Les volontaires apportent une joie et un enthousiasme essentiels à la vie des foyers. Ils ont un regard neuf qui réveille le meilleur de notre vie quotidienne. Pour eux c'est aussi une expérience fondatrice, une école où ils apprennent à être eux-mêmes, où ils se découvrent et se déploient.

Marie-Dominique Masquelier, responsable des volontaires à L'Arche du Levain

Depuis plusieurs années aujourd'hui, les Scouts et Guides de France investissent les quartiers classés « politique de la ville » afin d'étendre leur proposition à des enfants, des jeunes et des jeunes adultes qui ne la connaissent pas.

Dans ce cadre l'association fait appel à des volontaires dont la mission principale est de mettre en place des activités dans et en dehors du quartier.

Ainsi en tant que tuteur je suis amené à accompagner ces volontaires dans leur mission. Il s'agit pour moi de les sensibiliser et de les former aux enjeux d'une telle action tant pour l'association que pour les habitants de ces quartiers, et comment cela rejoint des enjeux de société, au-delà de l'accompagnement sur des aspects plus techniques de la mission que j'assure au quotidien.

Une année de volontariat marque irrévocablement. D'une part parce que je vois un jeune évoluer et grandir dans sa mission et souvent même en dehors et d'autre part parce que ce jeune sort changé notamment sur les questions d'ouverture au monde et aux autres.

De même je m'aperçois de toute la richesse d'un tel dispositif pour une association par la fraîcheur et les idées qu'un volontaire peut apporter.



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Jonathan BIDODA, Chargé de projets scoutisme en quartier - Scouts et Guides de France



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Quelques exemples de missions

lci

- Vie partagée avec les personnes avec un handicap mental et/ou en situation de fragilité
- Participation aux activités des personnes avec un handicap mental et/ou en situation de fragilité
- Montage d'un projet en lien avec les pauvretés locales (projet existant ou en construction)
- Développement d'une dynamique de mobilisation solidaire et d'éveil à la solidarité (en particulier des jeunes) autour de ce projet
- Volontaires sur "scoutisme en quartier" (classés culture loisirs) = développer et proposer des animations scoutes à des enfants de zones sensibles
- Volontaires "environnement" = Concevoir et animer des outils d'éducation en lien avec la découverte de la nature et de la protection de l'environnement à destination d'un public jeune
- Volontaires en "humanitaire" = Développer la coordination d'activités récréatives à destination des enfants déplacés

Là-bas

- Animation d'activités dans un orphelinat en Inde
- Soutien logistique à une équipe Caritas en Haïti
- Animation de formations en Indonésie
- Animations d'activités dans un centre pour handicapés en Palestine
- Soutien à une équipe soignante au Tchad
- Activités de rénovation sur un chantier à Madagascar



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Quelques chiffres

Nombre d'engagés de Service civique (16-25 ans) parmi les membres de la Plate-forme depuis mars 2010 : 347, dont 118 hommes (34%) et 230 femmes (66%). Par comparaison, il y a 57% de femmes sur l'ensemble des engagés*.

Nombre de volontaires de Service civique (plus de 26 ans) parmi les membres de la Plateforme depuis mars 2010 : 107, dont 49 hommes (46%) et 58 femmes (54%).

Au total il y a 454 engagés et volontaires de Service civique, dont 167 hommes (37%) et 286 femmes (63%).

Ce nombre devrait quadrupler d'ici à 2014 pour les seuls membres signataires de la Charte.

Les résultats des tableaux ont été calculés par rapport au total d'engagés ou au total de volontaires des membres de la Plate-forme.

Âge Engagés

Âge	Pourcentage
16 ans	0%
17 ans	0%
18 ans	5%
19 ans	8%
20 ans	22%
21 ans	18%
22 ans	17%
23 ans	10%
24 ans	12%
25 ans	8%

Volontaires

Âge	Pourcentage
26 ans	14%
27 ans	8%
28 ans	11%
29 ans	9%
30 ans	9%
31-35 ans	18%
35 ans et plus	30%



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Niveau de formation

Formation	Engagés (16-25 ans)	Volontaires (plus de 26 ans)
Inférieure au		
bac	8%	14%
Équivalente au		
bac	58%	38%
Supérieure au		
bac	34%	48%

Situation au moment de commencer le Service civique

		Volontaires
	Engagés	(plus de 26
Situation	(16-25 ans)	ans)
Inactifs	8%	15%
Étudiants	69%	25%
Demandeurs		
d'emplois	20%	20%
Salariés	3%	40%



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

La Plate-forme ecclésiale pour le Service civique

Historique

Fin 2009 : À l'initiative de Sœur Nathalie Becquart, Directrice adjointe du Service National

pour l'Évangélisation des Jeunes, Scolaires et Étudiants, et à la demande d'associations catholiques, la Conférence des Évêques de France met en place une plate-forme, qui réunit des associations accueillant ou souhaitant accueillir des volontaires de Service civique. Cette plate-forme permet un échanger d'informations sur l'évolution des débats sur la mise en place du Service civique.

Mars 2010 : La loi sur le Service civique est votée.

Mai 2010 : Une journée d'information et de réflexion sur le Service civique organisée à la

Conférence des Évêques de France réunit une centaine d'associations, diocèses, pastorales jeunes, aumôneries, signe de l'intérêt de l'Église pour ce nouveau

dispositif.

Juin 2010 : Recrutement d'un chargé de mission, Adrien Honda-Bornhauser, pour animer la

Plate-forme.

Été 2010 : Consultation des membres de la Plate-forme et d'autres organismes dans et

hors de l'Église.

Rentrée 2010 : Proposition de créer une Mission Solidarité / Service civique, rattachée au

Service National pour l'Évangélisation des Jeunes et pour les Vocations.

Novembre 2010 : Mise en place de Mission Solidarité / Service civique.

Décembre 2010 : Lancement de la rédaction de la Charte de la Plate-forme Ecclésiale pour le

Service Civique.

Juin 2011 : Signature de la Charte.



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Charte du Service civique Plate-forme ecclésiale pour le Service civique

15 juin 2011

À travers différents organismes, l'Église catholique en France, dans l'esprit de la pensée sociale de l'Église, encourage tout jeune à s'engager activement au service des autres. Mettant en pratique tant les valeurs de l'Amour du prochain proclamées par l'Évangile, que les valeurs de Fraternité affirmées par la République française, le volontariat a un impact fort et positif sur le développement personnel du jeune.

L'Église catholique en France apporte dans ce sens son plein soutien au dispositif du Service civique dont l'un des objectifs est de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Ce soutien a conduit plusieurs organismes accueillant des volontaires ou souhaitant le faire à se regrouper dans une Plateforme lancée par la Conférence des Évêques de France. Celle-ci a mis en place dans le Pôle Jeunes du SNEJV² une Mission Solidarité / Service civique. Tout en respectant les libertés de conscience et de foi de chacun, l'action de ces organismes s'enracine dans le Christ et les Évangiles.

Convaincus qu'un volontariat ne peut porter des fruits que si les conditions de la mise en place sont claires, les membres de la Plate-forme s'entendent dans cette charte sur les points suivants :

- 1) L'organisme s'engage, conformément à la loi, à accueillir des jeunes de toutes origines, tant sociales, culturelles que religieuses, sans distinction de sexe, de nationalité ou de formation. Il voit dans cette mixité sociale une chance tant pour le jeune que pour lui-même. L'enthousiasme et la motivation du volontaire doivent être un critère déterminant de son choix.
- 2) L'organisme s'engage à ce que la mission permette au volontaire de faire l'expérience d'un engagement concret et utile qui concourt au bien commun. Cet engagement de nature désintéressée permet au volontaire de découvrir et de mieux connaître des réalités sociales différentes de la sienne et de lui donner du sens.
 La mission du volontaire est complémentaire de celles des salariés, bénévoles ou stagiaires auxquelles elle ne doit pas se substituer. Elle est adaptée aux talents du volontaire.
 En accord avec le principe de laïcité de la loi sur le Service civique, la mission du volontaire ne peut comporter de tâches d'enseignement religieux et/ou de l'exercice du culte. Elle doit par définition être ouverte à tous.
- 3) L'organisme s'engage à placer le jeune et sa croissance personnelle au cœur du projet de Service civique, avant même la réussite de sa mission. Elle doit permettre au jeune de grandir en maturité, professionnellement et spirituellement. Il est accueilli dans sa globalité.

-

¹ Dispositif créé par la loi du 10 mars 2010.

² Service National pour l'Évangélisation des Jeunes et pour les Vocations, un service de l'Union des Associations Diocésaines de France.



- 4) L'organisme s'engage à porter une attention toute particulière au choix et à la formation des tuteurs afin de garantir la qualité et la réussite du volontariat.
 - En prenant en compte une perspective de développement intégral de la personne, les tuteurs accompagnent le volontaire dans la réalisation de sa mission et la réflexion sur son projet de vie. Ils veillent également à la bonne intégration du volontaire au sein de l'organisme.
- 5) L'organisme s'engage à travailler avec les autres membres de la Plate-forme afin de promouvoir le volontariat et de proposer aux volontaires et à leurs tuteurs des formations et activités communes en vue d'enrichir leur volontariat. Au-delà de la mission, un suivi sera également mis en place, en particulier pour permettre aux anciens volontaires de rester en contact et d'inciter d'autres jeunes à s'engager, notamment par le partage de leurs expériences.
- 6) Un organisme devient membre de la Plate-forme par la signature de la présente charte, l'apport d'une cotisation et la participation au travail des réunions.



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

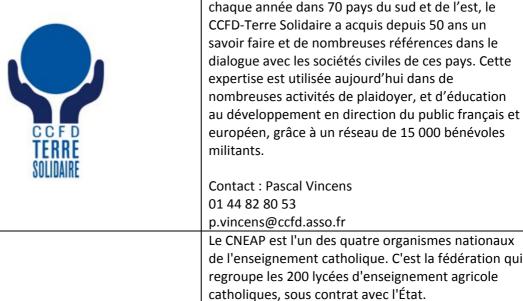
Membres

L'ARCHE EN France	L'Arche est une fédération internationale qui accueille des personnes avec un handicap mental. Elle regroupe plus de 138 communautés dans le monde, chacune constituée de plusieurs foyers d'hébergement et d'ateliers de travail. Elle conjugue une dimension professionnelle, éducative, thérapeutique, et une dimension communautaire fondée sur la réciprocité des relations entre les personnes avec un handicap et les accompagnateurs. Contact : Anouk de Dufau 01 45 32 23 74 anouk.dedufau@arche-france.org
Frères des Ecoles Chrétiennes Association La Salle	Cette association regroupe les établissements scolaire du réseau des Frères des Écoles Chrétiennes, dit réseau Lasallien, du nom du fondateur, Jean Baptiste de La Salle. Ce réseau regroupe 123 œuvres éducatives avec plus de 110 000 élèves et 130 00 adultes, enseignants, cadres éducatifs et personnel administratif. Tous les établissements sont sous contrat d'État et font parti de l'Enseignement catholique. Contact : Frédéric Raul 01 44 49 36 07 fraul@lasalle-fec.org



Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique

Première ONG française de développement, avec 40 M€ de budget et plus de 500 initiatives soutenues





Le CNEAP est l'un des quatre organismes nationaux de l'enseignement catholique. C'est la fédération qui regroupe les 200 lycées d'enseignement agricole catholiques, sous contrat avec l'État. 50 000 élèves y sont scolarisés en formation scolaire initiale, de la clase de 4ème au niveau ingénieur, auxquels il faut ajouter environ 4 000 apprentis et une activité en formation professionnelle continue de près de 3 millions d'heures stagiaires. Le CNEAP c'est au total 5 000 enseignants, 2 500 personnels administratifs et techniques et 1500 personnels éducatifs, mais aussi 3 000 bénévoles qui animent et gèrent les associations responsables des lycées.

Outre l'enseignement en formation initiale et continue, la loi confie également aux lycées agricoles des missions d'animation des territoires, de développement et d'expérimentation, de coopération internationale et d'insertion sociale et professionnelle.

Contact : Véronique Tête veronique.tete@cneap.fr



	T = 1/ 4067 200 1 1 1 1 1 1 1 1 1
DCC	Fondée en 1967, la DCC est la première association française d'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale. Elle a pour mission d'envoyer des volontaires sur des projets de développement menés par les communautés catholiques du monde entier. En 2010, 473 volontaires ont été présents dans 70 pays. Chaque année, 200 volontaires sont envoyés dans tous les domaines de développement et dans tous les types de métier. La DCC propose des volontariats sur des temps plus courts, de 3 à 6 mois et propose depuis le mois de juillet 2010 le volet international du service civique.
Délégation Catholique pour la Coopération	La DCC est à la fois un Service d'Église et une ONG de développement agréée par l'État.
	Contact : François-Xavier Guiblin 01 45 65 99 75
	francois-xavier.guiblin@ladcc.org
SE CATHOLOGICAL PARIS	Le diocèse de Paris a décidé de s'engager dans la proposition du service civique à travers ses associations paroissiales. Les associations, regroupées sous l'égide de la Facel, offrent un panel de missions selon leur caractère propre : le droit à l'éducation, les jeunes, à travers les associations de cultures et loisirs, et bien évidemment la solidarité au sens le plus large du terme. C'est dans leur projet éducatif chrétien que les associations puisent leur différence à la fois dans l'accueil et l'accompagnement du volontaire que dans la mission d'utilité publique qu'ils auront à effectuer. Contact : Marie Baudoin communication@diocese-paris.net 01 53 10 33 84
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	La mission du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique est de coordonner et exécuter des actions administratives, pédagogiques et pastorales pour promouvoir la politique de l'Enseignement Catholique. Contact: Catherine Dalichoux 01 53 73 73 64 c-dalichoux@enseignement-catholique.fr





Plate-forme Ecclésiale pour le Service civique



La Fédération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (FNOGEC) est un organisme national de l'Enseignement Catholique. Elle regroupe les UROGEC et UDOGEC qui rassemblent elles-mêmes les 5 500 OGEC supports des 8 000 unités pédagogiques.

Dans ce cadre, la FNOGEC assure une double fonction :

- fédération employeur pour les 80 000 personnels des OGEC, elle négocie au sein des différentes commissions paritaires les conventions et autres accords sociaux et assure la négociation et le suivi de nombreux accords de branche.
- centre de compétences et d'expertise pour les UDOGEC/UROGEC sur les domaines de la comptabilité et la gestion, de la gestion de ressources humaines, sur les financements publics et privés et sur l'immobilier

Contact : Florence Le Cars 01 53 73 74 31 f-lecars@fnogec.org



La Fédération Sportive et Culturelle de France trouve son origine dans les œuvres de jeunesse de fin du 19ème siècle, les patronages, avec l'objectif de développement physique et moral de la jeunesse. Forte de 232 000 licenciés et 2040 associations affiliées, la FSCF propose des activités sportives, culturelles, artistiques et socioéducatives.

Contact : Marina Magnan 01 43 38 88 96 marina.magnan@fscf.asso.fr



fondacio Chrétiens pour le monde FRANCE	Fondacio est un mouvement international qui rassemble des hommes et des femmes (3.000 membres dans plus de vingt pays), sensibles aux enjeux du monde. Ils s'engagent principalement auprès des jeunes, des couples, des seniors, des responsables dans la société et des personnes en difficulté sociale. Ils développent des projets répondant à des enjeux d'humanisation de la société. Fondacio est reconnue par l'Église catholique et est en lien avec les Églises orthodoxes et protestantes, dans un esprit œcuménique.
	Contact : Jean-Philippe Bled 06 33 46 01 61 jp.bled@fondacio.org
Mei	Proposer un chemin de croissance aux jeunes dès 8 ans à la fois par des camps et de la vie d'équipe. La pédagogie ignatienne sert de support pour permettre à chaque jeune, en fonction de son âge, de relire sa vie puis de choisir ce à quoi il est appelé.
Mouvement Eucharistique des Jeunes	Contact: Isabelle Colson 01 40 71 70 02 isabelle.colson@mej.fr
SCOUTS GUIDES DE FRANCE	L'association Scouts et Guides de France a pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes du scoutisme. Elle est ouverte à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire en France, les Scouts et Guides de France sont agréés par le ministère chargé de la Jeunesse depuis cinquante ans. Reconnue d'utilité publique, l'association est un mouvement catholique d'éducation.
	Contact : Maïka Billard 01 44 52 37 36 mbillard@sgdf.fr



Secours Catholique Réseau mondial Caritas	Fondé en 1946, le Secours Catholique est un service de l'Église catholique, membre de la confédération Caritas Internationalis. Association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, le Secours Catholique fédère un réseau de 65 000 bénévoles qui lutte contre toutes les formes de pauvreté en mettant en œuvre une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde. Contact : Thomas Chanteau
	01 45 49 75 50
	thomas-chanteau@secours-catholique.asso.fr
SSVP Société de Saint-Vincent-de-Paul	La SSVP au niveau national a pour but de fédérer, coordonner, animer 130 associations départementales et spécialisées qui viennent en aide, sans aucune discrimination, aux personnes en situations de détresse physique, matérielle ou morale La SSVP représente 17 000 bénévoles en France. Sa vocation est la charité de proximité et l'aide interpersonnelle dans la durée. La SSVP a une vocation internationale et est présente dans 145 pays a travers le monde représentant 800 000 bénévoles. Des jumelages sont organisés entre les équipes locales françaises et les équipes de là- bas. Contatc: Marie Camille Raffin 01 42 92 08 14 ou 06 24 58 65 94 mc.raffin@ssvp.fr